

■ **Irascible Sàrl**, à Lausanne, rue de la Tour 10, CH-550-1043726-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 8 avril 2005. But: commerce de disques, cassettes, vidéocassettes, dvd, tee-shirts et accessoires relatifs à la musique, rock en particulier. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 8 avril 2005 et bilan au 31 décembre 2004: actifs (CHF 170'261.55) et passifs (CHF 72'399.35) de la société en nom collectif Irascible, Roy et Meichtry, à Lausanne, soit un actif net de CHF 97'862.20, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 77'862.20 constituant une créance des apporteurs contre la société. Associés: Meichtry Renaud, d'Erschmatt, à Sion, avec une part de CHF 16'000, gérant avec signature individuelle, et Roy Thierry, de Premier, à Echallens, avec une part de CHF 4'000, sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 4065 du 19.04.2005  
(02806480 / CH-550.1.043.726-1)